

## Termes de référence pour la conduite de l'étude

### *Quelle(s) capacité(s) d'agir pour les ONG occidentales dans un monde qui se « multipolarise » ?*

#### **ONGLAB**

## 1. Contexte de la proposition

### ► Présentation de Coordination SUD

Coordination SUD est la coordination nationale des organisations non gouvernementales (ONG) françaises de solidarité internationale<sup>1</sup>. Fondée en 1994, elle rassemble à ce jour plus de 170 membres, dont une centaine *via* six collectifs (CLONG-volontariat, CNAJEP, Coordination Humanitaire et Développement, CRID, FORIM, Groupe Initiative) qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées ou encore des actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale et de plaidoyer.

Coordination SUD assure quatre missions :

- Le décryptage des évolutions en cours dans le secteur de la solidarité internationale ;
- L'influence des politiques de solidarité internationale et de développement durable auprès des institutions publiques et privées, en France, en Europe et dans le monde, via l'élaboration de positions communes ;
- La défense et la promotion d'un environnement favorable à l'exercice des missions des ONG ;
- L'accompagnement des ONG françaises dans les transformations au sein du secteur.

Pour répondre à ses missions, Coordination SUD s'appuie ainsi sur ses membres (ONG et collectifs représentatifs d'une société civile engagée pour la solidarité internationale), ses partenaires et ses réseaux d'appartenance (Mouvement Associatif, Forus ou encore CONCORD). Ainsi, Coordination SUD assure depuis 2017, une nouvelle mission de décryptage des évolutions à l'œuvre dans le secteur de la solidarité internationale, appelée ONGLAB. Celui-ci a pour finalité d'anticiper les enjeux internationaux et les changements structurels au travers la production d'analyse.

Les productions issues de l'ONGLAB peuvent être :

- Des études d'intérêt général,
- Des ateliers de réflexion et de débats avec des regards croisés,
- Des notes de décryptage.

Ses productions s'adressent autant aux personnes dirigeantes des ONG françaises en vue de leur apporter un éclairage sur les évolutions du secteur et faciliter l'aide à la décision que plus largement aux institutions ou autres acteurs intervenant dans la solidarité internationale.

**Dans ce cadre, Coordination SUD, en lien avec les activités de son ONGLAB, souhaite lancer une nouvelle étude intitulée provisoirement « Quelle(s) capacité(s) d'agir pour les ONG occidentales dans un monde qui se "multipolarise" ? »**

### ► Cadrage de la nouvelle étude

Depuis quelques années, plusieurs événements conjoncturels et structurels viennent bousculer, à l'international mais aussi en Europe, les positionnements et les modalités d'intervention des organismes de ce secteur (agences multilatérales, gouvernements, agences publiques nationales, organisations des sociétés civiles, OSI etc.). Les contextes, territoires et populations attributaires de ces actions en Afrique, en Asie du Sud-Est, au Moyen-Orient ou en Amérique latine, connaissent des transformations profondes

---

<sup>1</sup> Telles que définie par Ryfman (Ryfman, P. (2009). *Les ONG*. Paris : La Découverte)

et toute intervention se heurte à des défis complexes, au regard notamment d'au moins trois contraintes.

Un registre de contraintes de nature tout d'abord politique entretient le secteur dans une certaine réflexivité et une relative crise de légitimité. Cette dernière se matérialise d'abord de manière bruyante et polémique : une opinion publique (notamment ouest-africaine) se désignant elle-même comme « panafricaniste » et s'agréant autour du rejet des politiques françaises en Afrique occupe largement l'espace médiatique. Si les pratiques de solidarité internationale ne sont pas au centre du propos, elles y occupent néanmoins une place significative pour être vues comme le bras charitable d'un certain rapport de force. En parallèle (bien que de manière totalement indépendante) se construit une critique africaine plus fondamentale et structurée issue de la philosophie, des sciences sociales et du milieu artistique invitant non plus seulement à penser la place de l'Afrique dans le monde, mais à repenser le monde depuis l'Afrique.

Un deuxième régime de contraintes, cette fois-ci d'ordre écologique, a conduit le secteur à s'interroger sur ses pratiques. Le sixième rapport d'évaluation du GIEC est à ce titre révélateur. S'il confirme que « l'influence humaine » est à l'origine d'un réchauffement climatique généralisé, il précise que « la vulnérabilité des écosystèmes et des populations au changement climatique varie considérablement d'une région à l'autre [...], sous l'effet [...] des schémas historiques et permanents d'inégalités tels que le colonialisme » (IPCC 2022). Ces nouvelles vulnérabilités climatiques touchent particulièrement les zones des pays qualifiés de "moins avancés" (les PMA) ou en développement (PED) par le comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Les vulnérabilisés se superposent.

Enfin, plus récemment depuis 2015, les crises enchâssées (de nature économique, sociale, environnementale, conflictuelle, mafieuse et politique) liées à des trajectoires de développement encore incertaines, les inégalités et les niveaux de pauvreté toujours trop élevés, fragilisent les Etats dans leurs missions régaliennes (santé, éducation, travail, justice) devant des offres politiques extrémistes diverses (populistes, nationalistes, ou religieuses) freinant ainsi les processus démocratiques. Nombre de territoires d'interventions d'hier sont devenus difficilement accessibles avec des situations sécuritaires dégradées. Le mécanisme de « localisation de l'aide »<sup>2</sup>, concept phare de l'agenda international, répond partiellement aussi à cette contrainte.

Cela pose ainsi plusieurs questions (non exhaustives) aux ONG :

- Quelles formes de solidarités internationales dans un monde où les BRICS émergent et où les contextes sont aussi polarisants (Ukraine, Gaza) ?
- Si ces nouveaux contextes « multipolaires » questionnent le positionnement des organisations humanitaires, cela réitère encore plus la centralité des principes humanitaires (neutralité, impartialité, humanisme pour ne nommer que ceux-là) ?
- Certains pays émergents arrivant avec des paradigmes différents et des conceptions différentes de la solidarité, comment rester « neutre » vis-à-vis d'un occident qui décline mais sur lequel repose les assises des ONG de solidarité internationale, et face à ces nouveaux paradigmes ?
- Quelle sera le positionnement des ONG dans des nouveaux types de conflits qui risquent de survenir, par exemple entre la Chine et l'Inde, deux pays qui refusent les conceptions fondamentales des normes et du droit internationales ?

En sommes, les ONG françaises sont des organisations à la fois issues et ancrées dans une société civile, où des valeurs sont fortement affirmées (démocratie, lutte contre les inégalités et les discriminations, émancipation, liberté d'expression, égalité des genres, etc.). Elles en sont donc porteuses à un plus ou moins grand degré. Dès lors face un nombre croissant de sociétés, de communautés et/ou d'Etats dans le monde où elles font l'objet de fortes remises causes, comment pensent-elles adapter leurs pratiques

---

<sup>2</sup> Coordination SUD définit la localisation comme « une série de mesures que les différentes parties constituantes du système humanitaire international devraient adopter afin de rééquilibrer le système plus en faveur des acteurs et actrices nationaux, afin qu'un système recalibré exploite les points forts de ses parties et améliore les approches de partenariat dans l'action humanitaire » (Coordination SUD. (2019). *Etude sur la localisation de l'aide.*)

à ce contexte géopolitique et sociétal profondément transformé ? Deux scénarii semblent émerger à ce jour :

- Les ONG qui privilégient l'aspect « prestation de services » non marchands, non motivées par la recherche de gains financiers ; en s'inscrivant dans un registre de solidarité et de maximisation de la qualité de l'appui, de l'aide, du soutien, du secours apporté à des populations vulnérables, précarisées, en détresse, etc., sans référence particulière à une communauté de valeurs ;
- Les ONG qui privilégient au contraire la communauté de valeur et qui recentrent leurs activités sur des terrains où elles peuvent globalement demeurer en harmonie avec celles de leur société d'origine.

Ces différentes questions se matérialisent alors dans la gestion des ONG, se traduisant à la fois :

- Dans la remise en cause, par l'émergence / surgissement de ces nouveaux contextes (ou nouvelles particularités des contextes) d'intervention, de leur légitimité et leurs périmètres d'action. Qu'il s'agisse de la guerre en Ukraine, des difficultés de la diplomatie française au Sahel ou de la crise israélo-palestinienne, les ONG sont aujourd'hui limitées dans leurs capacités d'initiative ;
- Dans les nombreuses tensions internes, aujourd'hui documentées et connues, mais qui continuent de peser sur les modalités d'interventions et organisationnelles des ONG. Les injonctions contradictoires que connaissent ces structures – celle de localiser / décoloniser l'aide, celle d'intégrer davantage de normes de contrôle et de gestion, celle d'être plus agiles – produisent en effet de nouvelles pratiques qu'il conviendrait de mieux appréhender.

La précédente étude de l'OngLAB (« [Acteurs-trices de solidarité internationale, quelle\(s\) mutation\(s\) ?](#) »), qui s'était concentrée sur de nouvelles tendances et organisations qui venaient bousculer les organisations établies du champ de la solidarité internationale, montrait bien que la dimension novatrice de ces tendances était finalement questionnable. Elle posait par ailleurs un certain nombre de questions à destination des ONG, dont on peut supposer que certaines soient en fait appropriées à ce jour. L'expérience en tant que telle avait par ailleurs montré qu'il était complexe de documenter des tendances *a priori* nouvelles, à tout le moins peu matérialisées par des pratiques et organisations concrètes.

S'appuyant sur les éléments partagés par un questionnaire succinct envoyé aux membres en début d'année 2023, et sur les retours de l'atelier dédié aux thématiques d'activité de l'OngLAB pour 2024, il semblerait ainsi que l'enjeu central de l'évolution des contextes d'intervention des ONG – d'une certaine manière leur « désoccidentalisation » – et la façon dont celle-ci impacte leurs pratiques, pourrait être une problématique pertinente à documenter. L'enjeu pour cette nouvelle étude est ainsi d'appréhender la matérialité de ces questions dans l'éventuelle transformation de la gestion des ONG.

**S'appuyant sur l'hypothèse d'une architecture de l'aide internationale en profonde transformation (multipolarisation<sup>3</sup>, désoccidentalisation<sup>4</sup>, décolonisation<sup>5</sup>, etc.), mais dont les évolutions sont complexes à définir ou qualifier, le parti pris de cette étude et de l'OngLAB est de s'intéresser aux pratiques des ONG françaises et occidentales, dans leur diversité, et de ce qu'elles peuvent révéler du contexte, et des capacités d'intervention et d'action des ONG.**

**L'étude ne devra pas tenter de produire une théorisation de la question, mais visera à balayer ce qui est fait, ou pas, ce qui est mis en ordre ou pas, par les ONG françaises et occidentales, de cette question,**

---

<sup>3</sup> Ce concept renvoie à l'idée d'un monde « où la richesse et la puissance se trouvent distribuées entre un plus grand nombre d'acteurs » (Laïdi, Z. (2018). Comment la multipolarité déconstruit le multilatéralisme. *Le Débat*, 201, 36-46.).

<sup>4</sup> La désoccidentalisation peut se définir comme « l'érosion progressive des valeurs, de la puissance et de l'influence des pays occidentaux » (Billion, D. & Ventura, C. (2023). Vers une désoccidentalisation du monde ?. *Revue internationale et stratégique*, 130, 31-33.)

<sup>5</sup> La décolonisation est souvent considérée comme « un processus d'émancipation des territoires coloniaux vis-à-vis des métropoles colonisatrices » (Rioux, J. (2007). Point de vue - La décolonisation, cette histoire sans fin. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 96, 225-234)

certes vague, mais en même temps de plus en plus incontournable, en vue d'aider le secteur dans ses processus de transformation.

## 2. Objectifs de l'étude

La finalité de cette étude et sa publication est de contribuer à une meilleure connaissance du paysage, en constante évolution, des ONG de solidarité internationale installées en France, et leurs problématiques organisationnelles. Sur la base d'une analyse actuelle et prospective, elle visera à ainsi à fournir des clés de compréhension des évolutions possibles du secteur des ONG, afin de l'y préparer au mieux. A ce stade, les objectifs sont doubles, même si les consultations sont incitées à les reformuler, le cas échéant, au regard de leur propre compréhension du cadrage de l'étude.

### ► Objectif 1 : documenter et révéler les pratiques et capacités d'action des ONG françaises de solidarité internationale face à ces différentes évolutions de leurs contextes d'intervention

Qu'il s'agisse de l'émergence de nouveaux contextes, ou de la transformation des contextes (comme à Gaza ou en Ukraine), plusieurs études et rapports récents ont ainsi tenter d'appréhender comment ces éléments allaient impacter l'action et la gestion des ONG occidentales. L'agenda de la localisation, et les multiples appels à « décoloniser » le secteur de la solidarité internationale, commencent, quant à eux, à être de plus en plus documentés, notamment par l'[OngLAB](#), ou encore les différentes plateformes d'ONG occidentales (comme aux [Pays-Bas](#), en [Flandre](#), au [Royaume-Uni](#) ou encore en [France](#)).

Néanmoins, il conviendrait d'appréhender plus finement les effets possibles de ces différentes dynamiques sur le quotidien des ONG françaises de solidarité internationale. Si leur gestion est somme toute similaire à celle de nombreuses ONG occidentales au sens large, certaines spécificités propres à leur histoire et à leurs modèles économiques peuvent rendre complexe la transposition de nouvelles pratiques (par exemple la « décolonisation des financements ») mises en place par d'autres ONG internationales. Par ailleurs, il est aujourd'hui compliqué de caractériser finement la pluralité des effets au regard de la grande diversité du secteur des ONG françaises (74 % des ressources globales du secteur étaient ainsi mobilisées par les 9 plus grandes ONG en 2020, comme le montre [l'étude dédiée de Coordination SUD](#)).

L'OngLAB est par ailleurs convaincu que les ONG françaises, par leur histoire, leur mandat et leurs modèles socio-économiques opèrent déjà (ou ont prévu d'opérer) des repositionnements ou des transformations dans leurs structures, leurs projets, les territoires d'intervention ou encore dans les activités menées. Il s'agit ainsi de comprendre en quoi les différentes injonctions produisent de l'innovation, des pratiques nouvelles, etc. ; ou bien si cette « désoccidentalisation » du monde ne fait finalement qu'entraîner des transformations de contexte que les ONG sont habituées à gérer. Plusieurs questions (non exhaustives) pourront ainsi être constitutives d'une première grille d'analyse :

- Comment les ONG et leurs parties prenantes appréhendent ces évolutions dans leur conceptualisations et représentations du monde ? Entraînent-elles des transformations dans le positionnement des différentes ONG dans l'écosystème de l'aide ? Perçoit-on des impacts dans leur différentes stratégies ?
- Ces transformations se perçoivent-elles dans les discours, les éléments de langage mobilisés, les campagnes de communication, etc. ?
- Quels effets sur les habitudes professionnelles, les *process*, et procédures mises en place au sein des ONG ? Quels types d'enregistrements, d'identité, de RH, etc. ?
- Quels effets sur les types et modalités de partenariat et d'alliance ?
- Quels effets sur la gouvernance des ONG ?
- Quels effets sur les activités mises en place / les territoires de déploiement ? Par exemple, quelle sont les places laissées aux ONG internationales dans des contextes de nationalisme exacerbé / désoccidentalisation ? Comment les ONG arrivent à maintenir leurs activités ou pas ?
- Quels effets sur les compétences et savoirs mobilisés ? Sur le profilage par exemple, comment les ONG font-elles, en termes de narratif en interne, de fonctionnement de l'organisation ? Comment l'appréhendent-elles ?

- Quelle perception des populations sur les ONG, notamment dans la dépendance aux bailleurs, perception de manque de neutralité, d'impartialité ?

Ainsi, cette étude aura pour objectif, par la mobilisation des membres de Coordination SUD et l'animation de dynamiques collectives, de documenter, révéler et prioriser les différentes pratiques mises en place par les ONG françaises, face à cette dynamique de « désoccidentalisation » du monde sur les ONG. Au regard de la diversité du secteur, l'étude visera bien évidemment à appréhender la façon dont ces effets impactent différemment (ou non), les ONG au regard de leur taille, de leur modèle économique, de leur mandat, leur(s) secteur(s) d'activité(s), etc. Elle devra donc dans ses différentes modalités, explicitées ci-dessous, être exhaustive et collaborative.

Au regard de leur spécificité dans l'écosystème des ONG occidentales, l'étude pourra viser à intégrer des éléments d'analyse émanant d'ONG occidentales non françaises, à des fins de comparaisons (cf. partie méthodologie).

## ► Objectif 2 : construire une typologie des pratiques actuelles et potentielles

Les études de l'OngLAB' ont vocation à accompagner les transformations du secteur. Elles doivent ainsi pouvoir suggérer des recommandations à même d'inspirer Coordination SUD dans ses activités, ainsi les organisations membres et leurs partenaires. Ainsi, l'étude visera, par l'analyse des aspects pratiques auxquels tous les membres sont confrontés, à équiper les cadres et les dirigeant·e·s d'ONG, face aux transformations auxquelles ils et elles sont confrontés, notamment d'un point de vue politique. L'analyse croisée des différentes pratiques doit ainsi permettre d'explicitier les différents dilemmes et limites auxquelles sont confrontés les ONG, mais aussi les arrangements qu'elles opèrent. Que disent-ils des enjeux et contraintes qui pèsent sur les capacités d'accès et d'intervention des ONG françaises ?

Pour ce faire, l'étude structurera une typologie de pratiques d'ONG, qui s'appuiera à la fois sur l'analyse des différentes pratiques organisationnelles (cf. partie 3), mais aussi sur la dynamique collective attendue de cette étude. La typologie envisagée pourra (voire devra) ainsi être mise en discussion avec les organisations membres de Coordination SUD et leurs partenaires, pour au moins deux raisons :

- Afin d'œuvrer à une posture de production de savoirs et de connaissances qui n'oppose pas le monde académique et le monde « de terrain » ;
- Pour s'assurer que cette typologie produise des recommandations aussi utiles que possible à la diversité des organisations de ce secteur.

Afin d'appuyer au mieux les autres fonctions de Coordination SUD (notamment celles d'appui et d'accompagnement), il est attendu de l'étude deux formes de typologie :

- Une typologie de pratiques actuelles : au regard de la diversité (en termes de taille, de catégorie de ressources, d'activités, etc.) des organisations du secteur, voit-on émerger des « idéaux-types »<sup>6</sup> d'ONG ? Cette catégorisation permettrait aux ONG occidentales de se situer par rapport à l'éventail des positionnements existants ;
- Une scénarisation des pratiques à venir : quelles pourraient être demain les différentes catégories d'ONG, au regard des pratiques émergentes appréhendées dans l'étude ? Cette mise en scénario doit permettre là-aussi de comprendre des chemins d'évolutions possibles, à même de mieux accompagner le secteur. Il est précisé que cette scénarisation pourra, au-delà des données récoltées pour l'étude, s'appuyer sur les travaux récents portants sur le secteur<sup>7</sup>.

Au-delà de la production « classique » d'un rapport (cf. partie 6), l'OngLAB' sera sensible à toute proposition intégrant des démarches participatives dans lesquelles les thématiques de recherche se façonnent autour d'intérêts et de terrains communs mais aussi selon des positionnements et des méthodologies complémentaires. Il ne s'agit pas de considérer le secteur de la solidarité internationale comme un terrain d'étude mais d'expérimenter de manière empirique des méthodes participatives de

<sup>6</sup> Au sens de Weber, c'est-à-dire des « traits principaux qui aident à penser le sujet ou l'objet ».

<sup>7</sup> En particulier ceux de l'initiative Télescope 2030, co-portée par Coordination SUD et Kayros, avec le soutien de l'AFD

connaissance scientifique, à même d'inspirer d'autres types de collaborations similaires, en particulier entre le secteur des associations et celui de la recherche.

### 3. Méthodologie possible

*(La consultance est libre, et incitée, à imaginer d'autres activités selon la démarche d'intervention proposée).*

- Réunion de cadrage avec la consultance retenue ;
- Une bibliographie étayant le périmètre de l'étude, les problématiques abordées au regard des sujets sur lesquels la société attend des réponses ;
- La définition d'une grille de critères permettant d'analyser les différents effets émergents ;
- Des possibles monographies d'ONG, reflétant la diversité du secteur. Ces monographies s'appuieront notamment sur :
  - La documentation interne des ONG retenues ;
  - Des entretiens individuels et collectifs mobilisant la diversité des parties prenantes de chaque ONG (instances de gouvernance, équipes salariées, bénévoles, partenaires, bailleurs de fonds, etc.).
- Des potentiels outils quantitatifs d'analyse permettant d'appréhender la transformation des pratiques du secteur (questionnaires, entretiens, etc.) ;
- Des outils et des méthodes innovantes et participatives permettant de mobiliser et d'animer une dynamique collective parmi les membres de Coordination SUD ;
- Des pistes d'évolutions pour les ONG françaises/recommandations visant à traduire et à diffuser les différentes typologies, en particulier sous des formats innovants ;
- Restitutions de l'étude.

Les modalités précises seront définies avec la consultance retenue. Coordination SUD facilitera l'identification des organisations, des réseaux et personnes avec lesquelles s'entretenir. L'étude s'appuiera ainsi principalement sur les membres de Coordination SUD (près de 180 ONG françaises) et ses différents partenaires. En particulier, les consultances seront incitées à mobiliser les coordinations associatives d'ONG similaires d'autres pays occidentaux (Venro, BOND, Acodev, Coopération Canada, Interaction, CONCORD, etc.) ou les fédérations internationales d'ONG (Oxfam, MDM, HI, etc.).

Sur le protocole d'enquête, l'équipe de consultance sera appuyée par le secrétariat exécutif, en particulier la personne en charge de coordonner l'étude en son sein, dans une logique de co-construction, sur les aspects suivants (à prendre en compte dans l'offre technique) :

- Le choix des ONG à mobiliser pour les monographies et/ou les questionnaires et/ou les entretiens ;
- La construction des différents outils envisagés dans le protocole d'enquête : trames des entretiens, questionnaires et focus groupes ;
- La mobilisation des membres autour de l'enquête, en particulier la diffusion d'éventuels questionnaires, et la mobilisation pour les entretiens ou focus groupes prévus ;
- La récolte, le traitement et l'analyse des données qualitatives ciblées pour l'étude, quelles que soient les méthodologies retenues (entretiens, focus groupes, etc.) ;
- La rédaction des rapports d'analyse ;
- L'animation des différentes séances qui rythmeront la consultance, de la mobilisation des membres à la restitution de l'étude.

L'analyse des résultats recueillis devra également être enrichie, par regards croisés, des résultats et observations disponibles au sein des autres productions de Coordination SUD (par exemple celles liées aux travaux et études de l'OngLAB).

Deux séminaires de restitution ouverts seront organisés à l'issue du projet : un séminaire lors de la remise du rapport intermédiaire, et un séminaire final. Ces séminaires seront ouverts aux représentantes et représentants des associations françaises de solidarité, des autres acteurs et actrices de ce même secteur, de l'AFD et des pouvoirs publics, notamment du MEAE.

Les coûts seront pris en charge directement par Coordination SUD. L'animation sera quant à elle assurée par l'équipe de consultance retenue, le secrétariat exécutif de Coordination SUD et le COS de l'OngLAB en tant que COPIL.

#### 4. Pilotage de l'étude & suivi

Cette nouvelle édition sera gérée directement par le secrétariat exécutif de Coordination SUD, avec l'appui et les contributions de son OngLAB. Le suivi sera assuré par le comité d'orientation (COS) de l'OngLAB, et seront à minima présents les membres du COS intéressés par le sujet et disponibles, tout en s'assurant de la présence d'au moins un membre du COS représentant du CA de Coordination SUD et un représentant de personnalités externes.

#### 5. Profil de la consultance & livrables

##### ► Profil souhaité

Forte capacité d'analyse et de modélisation.

Expérience dans l'animation de démarches prospectives et collaboratives.

Bonne connaissance du secteur des ONG. Des expériences d'accompagnement dans le domaine seraient souhaitées.

Bonne connaissance des évolutions à l'œuvre dans le secteur de la solidarité internationale.

Bonne connaissance des acteurs évoluant dans le champ de la solidarité internationale et de l'ESS.

Maîtrise courante du français et de l'anglais.

##### ► Livrables

Il est attendu de la consultance

- Une synthèse de l'étude (5 à 10 pages) en français et en anglais ;
- Un rapport intermédiaire d'intervention présentant la démarche de l'étude, et les premiers éléments d'analyse ;
- Un rapport définitif d'intervention, intégrant les remarques formulées par le comité de pilotage ainsi que les recommandations et les typologies. Tout format innovant est par ailleurs encouragé dans les propositions ;
- Les annexes : bibliographie, les personnes rencontrées, les modèles de grilles d'entretien, les références des ressources disponibles ;
- Tout autre document jugé utile.

Ces documents seront remis en version électronique.

Le nombre de livrables, leur format et contenu seront précisés en fonction de la proposition du prestataire avec Coordination SUD et à l'issue de la validation de la note de cadrage.

#### 6. Calendrier prévisionnel

Activités	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Dec	Janv	Fev	Mars	Avril	Mai
<b>Publication des TDR</b>	X													
<b>Sélection du prestataire et réunion de cadrage</b>		X	X											
<b>Recueil de l'information bibliographie, cartographie,</b>			X	X	X	X	X							
<b>Premières analyses</b>						X	X							
<b>Point d'étape avec le Copil</b>							X							

Identification et analyse globale des enjeux sous-jacents en lien avec le Copil. Monographies, entretiens							X	X	X	X	X			
Rapport intermédiaire et point avec le Copil											X			
Atelier de restitution intermédiaire											X			
Recommandations et messages												X	X	
Rapport final et point avec le Copil														X
Atelier restitution	Deuxième trimestre 2025													

## 7. Modalités financières et remise des propositions

Pour mener à bien cette étude, Coordination SUD dispose d'une enveloppe budgétaire de 30 000€. Ainsi, la proposition du prestataire devra tenir compte de cette enveloppe et inclure tous les frais liés à l'exercice de la mission (hors frais d'organisation de la restitution finale de l'étude).

Plus précisément, les propositions des prestataires devront comprendre les éléments suivants :

- Proposition technique détaillant les éléments de méthodologie ;
- Budget détaillé ;
- CV's actualisés ;
- Bibliographie et références sur des travaux similaires ;
- Tout autre élément jugé utile par le prestataire.

Les propositions sont attendues au plus tard le **13 mai 2024**. Elles sont à envoyer par mail à Vincent Pradier : [pradier@coordinationsud.org](mailto:pradier@coordinationsud.org), ainsi qu'à Anna Diaz, [diaz@coordinationsud.org](mailto:diaz@coordinationsud.org) et Matthieu Moriamez, [moriamez@coordinationsud.org](mailto:moriamez@coordinationsud.org).

Les prestataires retenus seront conviés à un entretien auprès des membres du comité de pilotage la semaine du **20 mai 2024**. L'assemblée générale de Coordination SUD, **prévue le 20 juin**, doit d'ores et déjà être considérée et intégrée dans les propositions comme un temps pertinent de consultation des membres.